



2 bis Avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset

Spineway

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Spineway

SA à conseil d'administration
RCS Lyon B 484 163 985

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Spineway,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Spineway relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Spineway à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans le paragraphe « Frais de recherche et de développement » de la note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque l'ensemble des critères d'activation prévus par les règles et principes comptables français sont respectés. Nous avons vérifié la conformité de la méthode retenue par la société avec les règles et principes comptables français pour déterminer les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement, nous avons apprécié le caractère raisonnable des modalités d'évaluation de ces frais, notamment, les prévisions d'activité et de profitabilité ainsi que les modalités retenues pour l'amortissement des frais de développement. Nous nous sommes assurés que le paragraphe « frais de recherche et de développement » de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

[Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires](#)

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Mazars Gourgue

Seyssinet-Pariset, le 19 février 2024,

Bertrand Celse

Associé

DocuSigned by:
Bertrand CELSE
9E121A49E74144D...

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	1 150 845	410 856	739 989	738 326
	Concessions brevets droits similaires	176 570	167 756	8 814	15 487
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 689 965	12 500	1 677 465	1 510 834
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	214 452	109 351	105 101	46 636
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 353 211	2 119 646	233 565	284 177
	Autres immobilisations corporelles	478 115	435 018	43 097	31 761
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	11 048 755	468 779	10 579 976	10 579 976	
Créances rattachées à des participations	11 610 938	3 823 108	7 787 831	6 469 738	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	43 058		43 058	43 504	
TOTAL (II)		28 765 910	7 547 014	21 218 896	19 720 438
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	83 074		83 074	25 808
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 720 903	622 127	1 098 776	1 549 287
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	5 742 926	78 196	5 664 730	2 057 436
	Autres créances	269 750		269 750	334 605
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	946 781		946 781	3 657 423	
Charges constatées d'avance	117 675		117 675	139 337	
TOTAL (III)		8 881 108	700 323	8 180 786	7 763 895
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	225 000		225 000	
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)	17		17	210
TOTAL ACTIF (I à VI)		37 872 036	8 247 337	29 624 699	27 484 543

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	286 059	182 110
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	27 029 864	24 488 392
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	33 955	33 955
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		970 767
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(2 986 993)	(1 757 551)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	24 362 885	23 917 673
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	(10 094)	(10 094)
	Total des autres fonds propres	(10 094)	(10 094)
Provisions	Provisions pour risques	3 891	52 534
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	3 891	52 534
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	490 000	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 040 008	1 319 696
	Emprunts et dettes financières divers (3)	10 590	15 863
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 339 370	1 025 643
	Dettes fiscales et sociales	1 090 538	938 825
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	(90)	(90)	
Autres dettes	240 393	12 699	
Produits constatés d'avance (1)	(19 214)	1 428	
	Total des dettes	5 191 595	3 314 064
	Ecarts de conversion passif	76 422	210 365
	TOTAL PASSIF	29 624 699	27 484 543
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 986 992,63)	(1 757 550,95)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 567 011	2 775 999
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 787	202 718
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	4 171 863	55,12	4 246 311	80,79
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 396 629	44,88	1 009 853	19,21
	Montant net du chiffre d'affaires	7 568 492	100,00	5 256 163	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée	668 321	8,83	874 087	16,63
	Subventions d'exploitation			116 331	2,21
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	441 025	5,83	422 732	8,04
Autres produits	3 313	0,04	605	0,01	
	Total des produits d'exploitation	8 681 151	114,70	6 669 919	126,90
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	1 033 200	13,65	1 111 557	21,15
	Variation de stock	429 664	5,68	185 730	3,53
	Achats de matières et autres approvisionnements	166 484	2,20	122 381	2,33
	Variation de stock	(57 266)	-0,76	(8 406)	-0,16
	Autres achats et charges externes	3 793 759	50,13	2 540 046	48,33
	Impôts, taxes et versements assimilés	146 216	1,93	133 470	2,54
	Salaires et traitements	2 938 432	38,82	2 741 085	52,15
	Charges sociales du personnel	1 176 608	15,55	1 043 146	19,85
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	773 555	10,22	511 112	9,72
Autres charges	6 378	0,08	213 224	4,06	
	Total des charges d'exploitation	10 407 030	137,50	8 593 345	163,49
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 725 880)	-22,80	(1 923 426)	-36,59
PRODUITS FINANCIERS	Opéra. comm.				
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)			972	0,02
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	122 983	1,62	262 793	5,00
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges			167 486	3,19
Différences positives de change	4 265	0,06	53		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers	127 248	1,68	431 304	8,21
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			212	
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 026 913	13,57	38 014	0,72
	Différences négatives de change	11 475	0,15	17 400	0,33
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	1 038 388	13,72	55 627	1,06
	RESULTAT FINANCIER	(911 140)	-12,04	375 677	7,15
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 637 019)	-34,84	(1 547 749)	-29,45
	Total des produits exceptionnels	340 640	4,50	448 643	8,54
	Total des charges exceptionnelles	860 925	11,38	884 218	16,82
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(520 285)	-6,87	(435 575)	-8,29
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(170 311)	-2,25	(225 773)	-4,30
	TOTAL DES PRODUITS	9 149 039	120,88	7 549 867	143,64
	TOTAL DES CHARGES	12 136 031	160,35	9 307 418	177,08
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(2 986 993)	-39,47	(1 757 551)	-33,44

Règles et Méthodes Comptables

1 - Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SPINEWAY SA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 29 624 699 euros et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -2 986 993 euros. Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes le 06 février 2024.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant une période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-dessous font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation

L'activité de Spineway induit un besoin en fonds de roulement important lié aux délais d'encaissements des créances clients, établissements de santé en France et distributeurs hors France, et un niveau de stocks élevé rendu nécessaire par la disponibilité des gammes d'implants.

La continuité d'exploitation 2024 est ainsi basée sur :

- Le niveau de trésorerie à la clôture qui s'élève à 1 M€ ;
- Des hypothèses :
 - o d'encaissements liées au budget de chiffre d'affaires
 - o de délais de livraisons contractuels des fournisseurs de production, étant noté que sur 2023 le groupe a été pénalisé par des retards de livraisons de ses sous-traitants ;
 - o d'économies de dépenses en lien avec le déploiement du plan d'austérité acté début janvier 2024
- D'apports importants en trésorerie :
 - o pour l'essentiel des financements garantis dans le cadre du contrat Negma
 - o dans une moindre mesure de recherche additionnelle de financements bancaires en cours

Règles et Méthodes Comptables

mais non encore contractualisée ;

La société applique le règlement ANC no 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Frais de développement : 3 à 5 ans
- * Frais d'enregistrement : 5 ans
- * Concessions, logiciels : 1 à 2 ans
- * Logiciel de gestion : 1 à 3 ans
- * Autres immobilisations incorporelles : 10 ans (brevets)
- * Mat tests/essais : 1 à 2 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans, dont kits d'instruments mis à disposition des clients.
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les frais d'agrément sont immobilisés lorsqu'il s'agit de l'acquisition de dossiers d'agrément déjà existants

Règles et Méthodes Comptables

et détenus par des tiers.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations financières sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Les stocks sont composés principalement de marchandises destinées à la vente hormis un stock limité de matières premières que la société achète pour le compte de ses sous-traitants pour des questions réglementaires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale diminuée, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client couplée à la situation des pays concernés.

Généralement, les créances clients entre 4 et 6 mois sont dépréciées à hauteur de 50% et celles

Règles et Méthodes Comptables

supérieures à 6 mois sont dépréciées à hauteur de 100%.

Au 31 décembre 2023, les créances clients nettes représentent 5 658 974 euros.

Le montant total des clients douteux au 31 décembre 2023 s'élève à 78 196 euros entièrement dépréciés.

Dettes financières

Les emprunts moyens et longs termes sont à taux fixes et ont été souscrits en euros sauf un emprunt de 500 k\$ ayant servi à capitaliser la filiale américaine.

Au 31 décembre 2023, Spineway comptabilise 6 emprunts bancaires en cours dont 4 PGE souscrits dans un contexte de COVID-19 pour un total de 1 270 K€ sur une durée minimale de 12 mois au taux de 0% auprès d'établissements bancaires partenaires. Ce contexte sanitaire ayant perduré, la société a opté pour différer le début de remboursement de ces emprunts à un an. Les PGE ont commencé à être remboursés en juin 2022.

Sur 2023, la société a souscrit à un nouvel emprunt de 1.5 M€. Il porte des intérêts au taux annuel de 5%.

L'autre prêt bancaire couvre 2% des montants restants dus au 31 décembre 2023.

A la clôture, Spineway comptabilise également un emprunt obligataire pour 490 K€.

Honoraires commissariat aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes s'élève à 39 617 €.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Au 31 décembre 2022, les autres charges exceptionnelles comprennent principalement le mali provenant de l'attribution des AGA.

Résultat financier

Le résultat financier comprend des intérêts des emprunts bancaires, des provisions et reprises de provisions.

Règles et Méthodes Comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux du jour ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagements de retraite

L'engagement de retraite est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les engagements à la clôture sont calculés sur la base du salaire des salariés à l'âge de la retraite et sur la base de l'ancienneté de chaque salarié à la clôture par rapport à son ancienneté à l'âge de la retraite.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 % au 31 décembre 2023 (contre 3,77 % au 31 décembre 2022) ;
- Table de mortalité INSEE 2016-2018 ;
- Taux de rotation du personnel moyen.

Suite à la réforme des retraites applicable au 1^{er} septembre 2023, l'âge légal de départ en retraite est passé de 62 ans à 64 ans.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Age de départ	64 ans - président 67 ans	62 ans - président 67 ans
Taux d'actualisation	3,17%	3,77%
Taux de croissance de salaires	0%	0%
Taux de charges sociales	44% cadres - 22 % employés	44% cadre - 22% employés
Table de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2016-2018

Le groupe n'attend pas de variation significative de ses engagements de retraite sur les prochaines années.

Règles et Méthodes Comptables

Frais de recherche et de développement

Les coûts sont immobilisés seulement si les projets initiés répondent aux critères suivants :

- Le projet ou process est clairement défini et les coûts afférents sont mesurés de façon fiable et identifiés clairement,
- La faisabilité technique est démontrée
- Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- Les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

La société, depuis le second semestre 2019, remplit l'ensemble des critères d'activation des projets de développement.

Les coûts de développements éventuellement engagés pour des projets qui ne correspondraient pas à ces critères seraient comptabilisés au compte de résultat dès leur engagement.

Les dépenses de développement comprennent des coûts directs et indirects engagés sur les projets et notamment les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens ainsi que des coûts de sous-traitance engagés pour les activités de développement.

L'effort de développement donne lieu sur l'exercice à la constatation d'une production immobilisée de frais de développement dans le compte Immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 668 320 euros sur 2023 contre 874 086 € pour 2022.

Lorsque les frais seront activés, ils seront amortis linéairement.

Sur 2023, 184 242 euros de frais de projets R&D ont été activés, ils sont amortis linéairement sur 5 ans. (588 647 euros sur 2022)

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits à l'actif du bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Sur 2023, 316 706 euros ont été amortis exceptionnellement et sortis des immobilisations suite à des arrêts de projets.

Au 31/12/2023, le total des frais de projets R&D activés est de 1 023 242 euros, amortis à hauteur de 287 838 euros.

Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence au niveau de l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis et supérieures au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution.

Les frais de recherche et de développement donnent droit à un crédit d'impôt recherche reconnu à l'issue

Règles et Méthodes Comptables

de l'exercice pendant lequel les dépenses ont été comptabilisées.

Chiffre d'affaires

Pour les ventes directes aux hôpitaux (essentiellement France), le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert de propriété des marchandises aux clients. Dans la plupart des cas, le client, hôpital ou clinique, déclare à la société les références consommées dans le cadre de stocks déposés en consignment ou en prêt. Il est alors procédé à une facturation des produits consommés. Le chiffre d'affaires est constaté au moment de la facturation.

Pour le chiffre d'affaires des distributeurs étrangers, la comptabilisation est faite en fonction des règles INCOTERM. Un ajustement est calculé, si nécessaire, pour prendre en compte les conditions spécifiques de transfert de propriété définies dans les commandes ou accords contractuels. L'INCOTERM généralement utilisé est EXW (ex WORKS).

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation après déduction des remises ou rabais commerciaux. Les refacturations des frais de transport sont également incluses dans le chiffre d'affaires.

Enfin, le chiffre d'affaires inclut également des produits annexes qui correspondent essentiellement à des refacturations directement liées à l'activité courante, principalement des refacturations de frais de congrès ou de salons lorsque ceux-ci sont payés par la société pour le compte de ses distributeurs ou de prestations réalisées pour le compte de la société SPW Inc leur sont refacturés.

Faits Caractéristiques

- Progression du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de 7,6 M€ progresse de 44% par rapport à 2022 en raison de la hausse des refacturations avec les filiales, pour lesquelles l'entité mère fournit l'ensemble des fonctions support et réalise une partie importante des missions opérationnelles (commercial, scientifique, R&D notamment).

Les ventes issues des gammes Spineway diminuent quant à elle de 2% en lien avec la stratégie de migration vers les gammes Premium de la filiale Distimp et en lien avec le début de rationalisation des gammes au niveau groupe.

- Obtention d'un Prêt Participatif Relance (PPR) innovation d'un montant de 1,5 M€

En support de sa stratégie d'innovation et de ses investissements R&D, le Groupe a obtenu en mai 2023 un Prêt Participatif Relance (PPR) d'un montant d'1,5 M€ d'une durée de 8 ans au titre de son statut d'entreprise innovante. Cet apport significatif de trésorerie constitue une première étape, pour absorber

Règles et Méthodes Comptables

les développements en cours.

- Conclusion d'un contrat de financement obligataire avec obligations convertibles en actions d'un montant de 10,99 M€

La Société a conclu, en date du 24 mai 2023, un contrat d'émission et de souscription d'obligations convertibles en actions (OCA) pour un montant nominal maximum total de dix millions neuf cent quatre-vingt-dix mille euros (10.990.000 €) et une durée de 24 mois.

Les caractéristiques détaillées du financement figurent en annexe du communiqué de presse du 25 Mai 2023 et sont également disponibles sur le site internet de la Société.

La mise en œuvre du contrat Negma s'est traduite par des charges financières pour un total de 963 K€. Ces charges financières sont le reflet de clauses contractuelles s'étant accompagnées de création d'actions nouvelles additionnelles sans impact de trésorerie. Ces charges correspondent au « commitment fee » (commission d'engagement) à la signature du contrat, aux intérêts de souscription de tranches (9%), et au mécanisme de compensation (entrant en vigueur lorsque le cours de bourse est inférieur au nominal), le groupe ayant opté pour un apurement de cette compensation par création d'actions nouvelles afin de ne pas pénaliser la trésorerie.

- Renforcement des fonds propres et regroupement d'actions

La conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes sur la période allant du 5 juin au 9 novembre 2023 a engendré une augmentation de capital de 1 412 809.37 euros par la création de 28 256 048 actions de 0,05 euro et une prime d'émission de 1 021 896 euros.

En date du 10 novembre 2023, sur décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire, Spineway a procédé à une réduction de capital se traduisant par la réduction de la valeur nominale juridique de l'action de 0.05 euros à 0,002 euro. A l'issue, le capital social a été ramené de 1 594 912.30 euros à 63 796.49 euros et est composé de 31 898 245 actions de 0.002 euros de valeur nominale chacune.

Du 13 novembre au 31 décembre 2023, la conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes a engendré une augmentation de capital 222 262.65 euros par la création de 111 131 317 actions de 0.002 euros chacune et une prime d'émission de 775 244.35 euros.

Le capital au 31 décembre 2023 se monte à 286 059.11 euros et est composé de 143 029 563 actions de 0,002 euro chacune.

- Plan stratégique de croissance du groupe

Spineway poursuit sa stratégie de croissance organique afin de profiter de synergies croisées entre les différentes entités du groupe acquises depuis juin 2021 d'une part et le lancement d'une gamme premium

Règles et Méthodes Comptables

d'implants et d'instruments pour adresser plus largement le segment des pathologies dégénératives du rachis d'autre part.

Cette stratégie vise à renforcer son positionnement sur le marché français et européen et saisir de nouvelles opportunités à l'export dans des pays avec des potentiels en valeur importants ou à plus forte rentabilité. La mise en œuvre de ce plan dépend des délais d'homologation à l'export, qui peuvent-être assez longs.

- Participation IMS

La société a initié la procédure de reconnaissance de la décision du tribunal arbitral de Genève aux Etats-Unis, IMS ayant son siège dans le Delaware. IMS n'ayant pas répondu à la « petition », Spineway a poursuivi les démarches aux US de mise en défaut d'IMS, préalable à toute démarche de recouvrement. L'exécution de la décision passe par la reconnaissance de la sentence par les autorités judiciaires de l'État du Delaware, lieu du siège de la société Strategos. La sentence a ainsi été reconnue en première instance mais la société Strategos a introduit un recours devant la juridiction suivante : United States District Court for the District of Delaware. Les plaidoiries en lien avec la requête devant le United States District Court for the District of Delaware ont eu lieu le 30 novembre 2023. La décision est attendue en 2024 ce qui permettra d'initier la procédure effective de recouvrement.

A ce jour, il n'existe aucun indice de perte de valeur des titres IMS.

Evènements postérieurs à la clôture

- Regroupement d'actions

Lors de sa réunion du 4 janvier 2024, le Conseil d'administration de Spineway a décidé de mettre en œuvre le regroupement des actions composant le capital social de Spineway approuvé par l'Assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2023 aux termes de sa 3ème résolution.

Les principales modalités sont les suivantes :

Base de regroupement : échange de 2 000 actions anciennes de 0,002 euro de valeur nominale contre 1 action nouvelle de 4,00 euros de valeur nominale.

Nombre d'actions soumises au regroupement : la totalité des actions composant le capital de Spineway, soit 154 696 229 actions de 0,002 euro de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions post regroupement : 77 348 actions nouvelles de 4,00 euros de valeur nominale chacune.

[Calendrier indicatif des opérations de regroupement](#)

Règles et Méthodes Comptables

25 janvier 2024	Début des opérations d'échange
26 février 2024	Fin des opérations d'échange
26 février 2024	Dernière cotation des actions anciennes de la cote d'Euronext Growth (code ISIN : FR001400BVK2)
27 février 2024	Première cotation des actions nouvelles sur Euronext Growth (code ISIN : FR001400N2P2)
29 février 2024	Livraison des actions nouvelles
27 février 2024	Début de l'indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers
28 mars 2024	Date butoir de l'indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers

- Plan d'austérité

Le Conseil d'Administration du 4 janvier 2024 a acté de la mise en place d'un plan d'austérité afin de permettre au groupe de s'inscrire dans une dynamique la plus rapide possible de retour à la rentabilité absolument nécessaire à la pérennisation des besoins de trésorerie et au déploiement de son plan stratégique d'innovation et de pénétration de nouveaux marchés.

Ce plan d'austérité s'accompagne de diverses mesures dont un plan d'économie de dépenses de fonctionnement et un volet social de réduction de plus de 11% des effectifs sur le 1^{er} trimestre 2024.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	961 174		189 670			1 150 845
Autres	1 699 904		673 849		507 218	1 866 535
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 661 078		863 520		507 218	3 017 379
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	146 086		68 366			214 452
Instal technique, matériel outillage industriels	2 246 750		106 461			2 353 211
Instal., agencement, aménagement divers	131 047		7 602			138 649
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	314 854		24 613			339 466
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 838 737		207 042			3 045 779
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	21 385 952		1 273 741			22 659 693
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	43 504				446	43 058
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 429 456		1 273 741		446	22 702 752
TOTAL	26 929 271		2 344 302		507 664	28 765 910

Annexe libre

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- Brevets acquis pour un total cumulé de 12 500 €
- Acquisition de droits d'agrément pour 127 603 €
- Logiciels pour un total de 54 141 €
- Logiciels de gestion pour un total de 122 429 €
- Frais de recherche et développement pour un total de 1 023 242 €
- D'immobilisations incorporelles en cours pour un total de 1 677 465 €.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent à des frais de R&D immobilisé sur des projets non finalisés.

Immobilisations corporelles

Au 31 décembre, la société a immobilisé 207 042 € en immobilisations corporelles dont 106 461 € en installations techniques, matériels et outillages industriels.

Et se décompose comme suit :

- 74 676 € au titre des kits d'instruments, mis en dépôt chez les clients.
- 27 966 € au titre de matériels de tests/essais

Les coûts de maintenance et de réparation sont comptabilisés en charge sur la période.

Immobilisations financières

Au 31 décembre, la quasi-totalité de l'augmentation de la dépréciation concerne les participations et créances rattachées (filiale US). Cette dépréciation est comptabilisée en exceptionnel.

Integral Medical Solutions (IMS) n'ayant pas déployé le plan opérationnel prévu lors de la prise de participation dans le Groupe Spineway, ce dernier avait initié une procédure devant le tribunal arbitral de Genève qui a rendu une sentence en date du 20 janvier 2022 en faveur de la société Spineway, les condamnant à verser l'intégralité du prix d'acquisition des titres, soit 4 160 K€ majoré des intérêts, et à lui rembourser les frais d'arbitrages engagés. La société IMS n'a jamais répondu aux différentes procédures en cours qui se poursuivent de ce fait. (cf Dettes financières)

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	222 848	188 007	410 856
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	173 583	6 673	180 256
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	396 431	194 680	591 112
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	99 450	9 901	109 351
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 962 573	157 073	2 119 646
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	131 047	815	131 862
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	283 093	20 063	303 156
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 476 164	187 851	2 664 015	
TOTAL	2 872 595	382 532	3 255 127	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Annexe libre

Etat des immobilisations financières

Le protocole d'acquisition de l'entité Distimp acquise fin juin 2021 prévoit que le prix d'acquisition est fonction de clauses de earn-out.

Celles-ci pourront, éventuellement, entraîner des compléments de prix payables en 2022, 2023 et 2024 en fonction du chiffre d'affaires réel, de la marge brute, du Besoin en Fonds de Roulement et d'enveloppe de dépenses spécifiques à l'activité (coûts réglementaires, prêts de kits d'instruments) constatés à fin juin. Aucun complément n'est dû sur 2023.

Les immobilisations financières ne font l'objet d'aucun amortissement.

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	11 610 938		11 610 938
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	43 058		43 058
	Clients douteux ou litigieux	78 196	78 196	
	Autres créances clients	5 664 730	5 664 730	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 477	5 477	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	170 311	170 311	
	Taxes sur la valeur ajoutée	89 959	89 959	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 003	4 003	
	Charges constatées d'avances	117 675	117 675	
TOTAL DES CREANCES		17 784 348	6 130 351	11 653 997
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	490 000	490 000		
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 787	2 787		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 037 221	412 637	1 093 334	531 250
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 194	1 194		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 339 370	1 339 370		
	Personnel et comptes rattachés	479 188	479 188		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	358 284	358 284		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	207 223	207 223		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	45 844	45 844		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	(90)	(90)		
	Groupe et associés (2)	9 396	9 396		
	Autres dettes	240 393	240 393		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	(19 214)	(19 214)		
TOTAL DES DETTES		5 191 595	3 567 011	1 093 334	531 250
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 500 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		577 931			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		9 396			

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		1 466 139
Autres créances clients		1 466 139
<i>Factures à établir</i>	<i>1 466 139</i>	

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2023				
			Utilisées	Non utilisées					
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers								
	Provisions pour investissement								
	Provisions pour hausse des prix								
	Provisions pour amortissements dérogatoires								
	Provisions fiscales pour prêts d'installation								
	Provisions autres								
	PROVISIONS REGLEMEENTEES								
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges								
	Pour garanties données aux clients								
	Pour pertes sur marchés à terme								
	Pour amendes et pénalités								
	Pour pertes de change	210			210				
	Pour pensions et obligations similaires								
	Pour impôts								
	Pour renouvellement des immobilisations								
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions								
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer								
Autres	52 324		48 644		3 680				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	52 534		48 644		3 891				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	4 336 239	27 555	71 907	4 291 887				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 								
	Sur stocks et en-cours					852 293	354 446	584 612	622 127
	Sur comptes clients					68 407	36 577	26 788	78 196
	Autres								
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 256 939	418 578	683 307		4 992 210				
TOTAL GENERAL	5 309 473	418 578	731 950		4 996 100				

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	391 023	409 031		
		27 555	322 920		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		1 382 412
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 487
<i>Banque - Int courus à payer</i>	2 487	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		454 941
<i>Fournisseurs - fact non parven</i>	454 941	
Dettes fiscales et sociales		702 186
<i>Dettes prov. congés payés</i>	223 116	
<i>Autres charges à payer</i>	255 922	
<i>Charges Sociales sur congés à</i>	95 866	
<i>Ch.sociales/autres charges à p</i>	102 369	
<i>Etat - Autres charges à payer</i>	16 983	
<i>Créditeurs divers - charges à</i>	7 932	
Autres dettes		222 798
<i>R.r.r. accorder et avoirs éta</i>	222 798	

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

31/12/2023	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	10 579 976	4 419 929
Créances rattachées à des participations	11 610 938	
Prêts et autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	4 333 250	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits financiers		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières		
Charges financières		
Autres éléments		

Elles concernent :

La société Spineway détient 100 % de Spineway INC, Distimp et Spine Innovations et 5 % de IMS.

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			117 675
Loyers et charges immob		45 199	
Abonnements		10 464	
Sous-traitance		2 203	
Entretien		4 398	
assurances		11 805	
marketing et communication		4 794	
honoraires		32 097	
voyages et déplacements		2 319	
Autres		4 396	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			117 675

--	--	--	--

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	182 110			103 949	286 059
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	24 488 392			2 541 472	27 029 864
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	33 955				33 955
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	970 767			(970 767)	
Autres réserves					
Report à nouveau		(1 757 551)		1 757 551	
Résultat de l'exercice	(1 757 551)	1 757 551		(2 986 993)	(2 986 993)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	23 917 673			445 212	24 362 885

Date de l'assemblée générale 18/03/2024

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 23 917 673

 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 23 917 673
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

 Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 445 212

Opérations sur le capital

La conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes a engendré sur la période allant de :

- janvier au 08 novembre 2023 : une augmentation de capital de 1 412 802 euros par la création de 28 256 047 actions de 0,05 euro et une prime d'émission de 1 021 896 euros
- du 9 novembre à fin décembre 2023 une augmentation de capital de 222 262.63 euros par la création de 111 131 317 actions de 0.002 euros chacune et une prime d'émission de 775 244 euros

En date du 10 novembre 2023, la société a procédé à une réduction de capital de 1 531 116 euros par diminution de la valeur nominale des actions qui est passé de 0.05 euros à 0.0020 euros..

Le capital au 31 décembre 2023 est se monte à 286 059 euros et est composé de 143 029 564 actions de 0,0020 euro chacune.

Tableaux de flux de trésorerie

Tableau de flux (k€)	31/12/2023	31/12/2022
Opérations d'exploitation		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	-2 622	-1 646
Résultat net	-2 987	-1 758
Dotation et reprise amortissements et aux provisions	365	131
Charges sans impact sur la trésorerie	-	-148
VNC des immobilisations cédées au HS	-	129
Produits de cession des immobilisations		
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	-2 850	561
Variations des stocks	372	177
Variations des créances clients	-3 612	-252
Variations des autres créances / autres dettes	71	409
Variations des dettes fournisseurs	319	227
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'exploitation (A)	-5 472	-1 085
Opération d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles	-563	-1 118
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 318	-10 316
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières		
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement (B)	-1 881	-11 434
Opération de financement		
Flux financiers liés au capital et emprunts obligataires	3 920	3 987
Emprunts bancaires	920	-407
Moyens de financement court terme	-200	66
Autres dettes financières	-	-1 159
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement (C)	4 640	2 487
Incidence des variations des cours des devises		
Variation de trésorerie (A + B + C)	-2 713	-10 031
Trésorerie à l'ouverture (D)	3 659	13 690
Trésorerie à la clôture (A + B + C)	946	3 659

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		340 640
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		17 720
<i>Produits des exo antérieurs</i>	<i>17 720</i>	
Reprises sur provisions et transferts de charges		322 920
<i>Repris.s/prov.risques charges</i>	<i>71 907</i>	
<i>Rep/prov ris ch excep ss impac</i>	<i>251 013</i>	
Total des charges exceptionnelles		860 925
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		35 913
<i>Charges /exercices antérieurs</i>	<i>35 913</i>	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		480 750
<i>Charges except diverses</i>	<i>229 737</i>	
<i>Charges exep. sans impact très</i>	<i>251 013</i>	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		344 261
<i>Dot/amort. except. immobilisat</i>	<i>316 706</i>	
<i>Dot. prov. risques et charges</i>	<i>27 555</i>	
Résultat exceptionnel		(520 285)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(2 637 019)		(2 637 019)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(520 285)		(520 285)
RESULTAT COMPTABLE		(3 157 304)		(3 157 304)

(1) après retraitements fiscaux.

Crédits Impôts :

-CI Recherche : 165 532 €

-CI innovation : 4 779 €

Engagements financiers

31/12/2023

 Engagements
financiers donnés

 Engagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements en matière de pensions	180 384	
	180 384	
Autres engagements Nantissements fonds de commerce	560 000	
	560 000	
Total des engagements financiers (1)	740 384	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--	--	--

Annexe libre 2

L'engagement de retraite supporté est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les 300 K€ de gage sur stocks de marchandises de la Société pris par les banques en contrepartie des billets financiers court terme à 3 mois renouvelables.

Les 560 K€ de nantissement de fonds de commerce ont été accordés en contrepartie de l'emprunt de 500K\$ souscrit auprès du Crédit Agricole.

Par ailleurs, dans le cadre de l'acquisition de Distimp des compléments de prix (earn-out) sont prévus et dépendent de critères financiers précis (cf immobilisations financières)

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		27	34
	Professions intermédiaires		6	5
	Employés		3	2
	Ouvriers			
	TOTAL		35	41

Effectif moyen hors apprentis : 41

Effectif moyen avec apprentis : 42

Rémunérations des Dirigeants

31/12/2023

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Informations non communiquées car permettant d'identifier la situation des dirigeants